2 0590 82 26 44

formation@mrh-antilles.com www.mrh-antilles.com

Se perfectionner à la comptabilité générale

Fiche programme

Durée: 21 heures

En distanciel : 6 demi-journées / 21 heures

En présentiel : 3 jours / 21 heures

PUBLIC:

Cette formation s'adresse à un(e) assistant(e) administrative, secrétaire ou secrétaire de direction, un(e) aide comptable, à toute personne ayant les compétences de bases en comptabilité générale et souhaitant s'approprier les mécanismes plus complexes de la comptabilité générale.

OBJECTIFS:

- Maitriser le traitement des immobilisations
- Comptabiliser les stocks
- Gérer la créance client
- Procéder à l'arrêté des comptes

PREREQUIS:

 Avoir suivi le module "Acquérir les bases et pratiquer la Comptabilité Générale" - CGF01 ou avoir les acquis théoriques correspondants.

PÉDAGOGIE & EVALUATION:

- Le test de positionnement se fait par un quizz de connaissance.
- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : cas pratique.
- L'évaluation des acquis s'effectue par une évaluation en fin de stage sous forme de cas pratique, QCM ou bien mise en situation.
- Une attestation de fin de formation est remise au participant en fin de journée.

<u>INTERVENANT(S)</u>:

Les intervenants sont des experts métier de ce domaine et/ou formateurs professionnels.

INDICATEURS DE RESULTAT:

Taux de satisfaction des stagiaires : 93 %

*Taux calculé sur le premier semestre 2021 auprès de 31 stagiaires sur toutes les formations confondues.

Taux d'atteinte des objectifs par les stagiaires : **78%** *Taux calculé sur le premier semestre 2021 auprès de 23 stagiaires sur toutes les formations confondues.

PROGRAMME:

- Chapitre 1 : Le traitement des immobilisations
- Définition, nature
- Le coût d'acquisition
- Le coût de production
- La méthode des composants
- Le calcul des amortissements
- La cessions des immobilisations
- Chapitre 2 : Les stocks
- L'inventaire physique
- Le modèle comptable des stocks
- La comptabilisation des stocks
- L'évaluation et dépréciation des stocks
- Chapitre 3 : Gérer la créance client
- Délai et règlement
- Identifier la créance douteuse
- Comptabiliser la créance douteuse
- Comptabiliser la créance irrécouvrable
- Chapitre 4 : L'arrêté des comptes
- Définition
- Produits et charges constatés d'avance
- Factures non parvenues
- Provisions pour risques et charges
- Dettes et créances en devises
- Clôturer les dettes fiscales et sociales

ACCESSIBILITE:

Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation.

TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTION:

Nous contacter.

DATES: A définir